

Fielding), on a commencé les améliorations des chemins de fer de l'île du Prince-Edouard. Un embranchement a été construit à Murray-Harbour. Cette entreprise devait être suivie par l'embranchement de la nouvelle division de New-London. Même le marché avait été fait. Ce sont nos meilleurs régions qui sont éloignées des chemins de fer. Quand la standardisation du chemin de fer a été entreprise, ce travail de progrès a été suspendu jusqu'à ce que la ligne eût la largeur réglementaire. Ces régions espèrent que le travail sera fait.

J'ai eu l'honneur, il y a un an, de présenter au ministre des Chemins de fer par l'intermédiaire du Gouverneur en conseil une requête d'une autre partie de la province demandant un changement dans le service actuel sur l'embranchement qui va de Mount-Stewart à Georgetown. D'après les arrangements actuels le train vient par le côté nord de la rivière en faisant un grand détour et se trouve à doubler le service de Souris. Les habitants demandent—et je pense que c'est une proposition avantageuse pour le chemin de fer—de bifurquer cette ligne au croisement de Birt, de construire environ une vingtaine de milles de ligne nouvelle à travers une bonne région plane et agricole jusqu'à Mount-Herbert et d'atteindre Charlottetown en traversant le pont, par le chemin de fer de Murray-Harbour.

Ce sera une économie de distance, de temps et de frais d'exploitation, tout en contribuant largement au développement d'une des plus belles régions de l'est canadien, traversant le Montague, Fort-Augustus et le lot n° 48, dans le district de l'île du Prince-Edouard. Je recommande cette question à l'attention du ministre. Ce développement que demandent nos gens a été retardé parce que la régularisation n'était pas complète. Je sais que le ministre des Chemins de fer est favorable à notre requête; je sais qu'il est disposé à continuer les travaux, et que, si le ministre des Finances veut bien y coopérer, nous pouvons nous attendre à de bons résultats au cours de l'été. Je compte donc sur le ministre pour y voir.

M. SINCLAIR (Guysborough): Je n'oublie pas, monsieur l'Orateur, votre avis au sujet du peu de temps qui nous reste, aussi ne ferai-je part de mes observations que très brièvement. Je tiens à m'unir aux honorables députés qui m'ont précédé en appuyant les réclamations des Provinces maritimes pour l'amélioration de nos moyens de transport. Une nombreuse délé-

gation de nos hommes d'affaires est venue, ces jours derniers, insister auprès du Gouvernement sur ces demandes. Cette question est de grande importance, à l'heure actuelle, pour les Provinces maritimes. Je sou mets, monsieur l'Orateur, qu'il faudrait se rendre aux instances de ces provinces au sujet des gros articles de transport. La délégation a rappelé au Gouvernement l'histoire de l'Intercolonial, l'on a dit que celui-ci avait été construit pour donner suite aux conditions de la confédération; qu'au moment de la confédération, les Provinces maritimes faisaient affaires avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre; que la géographie s'opposait au commerce projeté avec les régions centrales des provinces septentrionales et que la construction de l'Intercolonial avait eu pour objet d'aider aux Provinces maritimes à commercer avec les autres parties du Dominion. Cependant, si les taux sont trop élevés pour que ces gens puissent transporter jusqu'aux provinces septentrionales le charbon, l'acier, le bois de construction et le poisson, qui sont leurs principaux articles de commerce, l'avantage commercial de l'Intercolonial pour les Provinces maritimes, en serait considérablement diminué. J'abonde donc dans le sens de ce qui a été dit à ce sujet, et j'insiste auprès du Gouvernement sur la vive nécessité de donner sa meilleur attention à cette question aussitôt que possible.

Je désirerais aussi appeler l'attention de la Chambre sur le fait que nous nous proposons, par cet item de crédit, de voter \$4,117,994 pour construction et améliorations. On ne nous dit pas où cet argent sera dépensé. J'insiste, à ce propos, sur les réclamations de mes commettants au sujet d'un embranchement de chemin de fer. Le ministre des Chemins de fer connaît très bien la situation dans cette partie du pays. J'ai souvent appelé son attention sur la question. Un embranchement dans ladite région servirait à deux objets: il soulagerait l'encombrement sur l'Intercolonial dans le district oriental de la Nouvelle-Ecosse, en même temps qu'il contribuerait au développement d'une région très importante du comté de Guysborough et de l'est du comté de Pictou. Il y a dix ans, tous admettaient les droits de cette partie du Canada. Mon très honorable ami de King (sir Robert Borden) nous a fait l'honneur, peu de temps avant de devenir premier ministre, de visiter notre collège électoral, et ses amis qui le reçurent alors, ont compris de lui que s'il était de nouveau porté au pouvoir il construirait cet embranchement. Je répète que l'on reconnaissait alors les droits de cette région. Le